



**Rapport de la 51^e réunion du
Comité consultatif du secteur privé
tenue le 7 septembre 2021**

1. Le Comité consultatif du secteur privé (CCSP), présidé par M. Anil Kumar Bhandari (India Coffee Trust (ICT)), a tenu sa 51^e réunion en ligne, le 7 septembre 2021.

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

2. Le Conseil a adopté l'ordre du jour provisoire figurant dans le document PSCB-169/21 Rev. 1.

Point 2 : Rapport de la 50^e réunion tenue le 14 avril 2021

3. Le Conseil a approuvé le rapport de la réunion tenue le 14 avril 2021 (document PSCB-168/20).

Point 3 : Groupe de travail public-privé sur le café (GTPPC)

4. Un rapport sur les réalisations du Groupe de travail public-privé sur le café (avril à août 2021) a été présenté par le coordonnateur, M. Wolfgang Weinmann, qui a souligné :

- L'élargissement de sa composition. Une nouvelle entreprise du secteur privé, Sustainable Harvest, a rejoint le Groupe de travail. Afin de maintenir l'équilibre public-privé, les membres de l'OIC doivent nommer un sherpa supplémentaire du secteur public.
- Les performances très positives des cinq Domaines techniques de travail (plus de 30 réunions). Deux tiers des résultats convenus ont été réalisés ou sont en cours de réalisation, grâce au soutien financier et bénévole des membres du Groupe de travail qui a pu être obtenu.

- En général, la reconnaissance et la participation accrues aux activités du Groupe de travail ont permis de renforcer la confiance, d'élargir le dialogue et d'accroître la collaboration entre les Membres.
5. En ce qui concerne les défis et les prochaines étapes, on a souligné la nécessité :
- D'inciter certaines régions membres de l'OIC à s'engager davantage dans les Domaines techniques de travail, car il est nécessaire d'accroître la sensibilisation et les contacts directs.
 - De mieux identifier et obtenir des résultats se traduisant par des opportunités tangibles pour les Membres de l'OIC.
 - D'accélérer la mise en œuvre de mesures concrètes et d'obtenir des résultats conformes aux thèmes des Domaines techniques de travail.
 - D'intensifier les efforts de mobilisation des ressources afin d'accélérer la mise en œuvre des activités dans les pays producteurs et d'assurer l'élargissement des initiatives, des politiques et des pratiques commerciales issues des travaux du Groupe de travail.
6. Le Coordonnateur du Groupe spécial a également rendu compte des résultats du séminaire intitulé "Groupe de travail de l'OIC - Tendances et évolution de la réglementation des chaînes d'approvisionnement - Le cas du café", qui s'est tenu le 26 août 2021 et a réuni plus de 150 participants. Cette manifestation a porté sur la réglementation en matière de diligence raisonnable et de gouvernance d'entreprise dans l'Union européenne, avec des intervenants de la Commission européenne, du Mexique (pays Membre de l'OIC), de la Fédération européenne du café et du Centre néerlandais pour la promotion des importations en provenance des pays en développement. Une réunion sur la nouvelle législation sur la diligence raisonnable en Allemagne aura lieu en octobre.
7. Les travaux du Groupe de travail ont été salués par de nombreux Membres de l'OIC qui ont également souligné l'importance du Groupe de travail dans le dialogue avec le secteur privé et l'amélioration du secteur du café dans son ensemble.
8. Le Conseil a pris note du rapport d'activité.

Point 4 : Intégration du secteur privé dans le nouvel accord

9. Au titre de ce point de l'ordre du jour, les membres du CCSP et les délégués ont souligné le rôle que la récente crise touchant les caféiculteurs a joué dans l'accélération de l'intégration du secteur privé dans l'Organisation internationale du Café et dans l'Accord international sur le Café, cette approche ayant été identifiée comme le seul moyen de faire travailler ensemble les Membres de l'OIC et le secteur privé pour trouver des solutions et traiter les problèmes les plus urgents du secteur du café.

10. L'intégration du secteur privé est envisagée dans le processus actuel de réforme de l'Accord international sur le Café au sein du Groupe de travail sur l'avenir de l'Accord.

11. Le Conseil a pris note du rapport.

Point 5 : Élection du président et du vice-président du CCSP pour les deux prochaines années caféières

12. L'intitulé du point 5 a été modifié comme suit : "Élection du président et du vice-président du CCSP pour les deux prochaines années caféières". Le Secrétariat a distribué le document PSCB-170/21, dans lequel figure une demande de l'Inde visant à proroger le mandat du président et du vice-président actuels en vue de l'organisation de la 5^e Conférence mondiale du Café qui se tiendra en septembre 2022 à Bangalore (Inde).

13. Le Secrétariat a précisé que les élections se font généralement par acclamation.

14. La prorogation du mandat du Président, M. Anil Bhandari, et du Vice-Président, M. Bill Murray, a été examinée et approuvée.

Point 6 : Questions diverses

15. Dans le cadre des questions diverses, les délégués ont souligné l'importance de la poursuite des efforts visant à assurer le retour des Etats-Unis au sein de l'OIC. Dans ce sens, le Secrétariat a indiqué que le Vice-Président du CCSP, M. Bill Murray, s'y employait et fournissait des conseils précieux au Secrétariat.

Point 7 : Date de la prochaine réunion

16. La prochaine réunion se tiendra pendant la session de printemps du Conseil international du Café et sa date exacte sera communiquée en temps utile.